

La restauration de la Zone Humide de la Noire Potte par la technique « Castor »

En 2011, le Syndicat du Bassin versant de la Vouge saisissait l'opportunité d'acquérir 7.7 ha de la Zone Humide de la Noire Potte située sur les communes d'Izeure et de Bessey-lès-Cîteaux (cf. Inf'eau n°30 – décembre 2011). Cette acquisition avait pour but de restaurer la fonctionnalité et les interactions hydrologique, hydraulique entre le milieu alluvial et le cours d'eau.

Depuis cette date, il a été constaté que l'hydrologie de la rivière avait fortement évolué sous l'effet du changement climatique. En effet, quand jadis il y avait de l'eau tout le long de l'année, depuis 2020, l'assec de la Noire Potte est désormais quasi systématique en été et, au contraire, des montées d'eau intempestives suivies de baisses tout aussi rapides sont observées. Le fonctionnement hydrologique de l'ensemble rivière / zone humide est donc significativement altéré.

C'est dans ce contexte que le SBV a imaginé la mise en place d'une technique « low-tech » dite douce et résiliente : le barrage mimétique Castor, façonné entièrement à la main, à partir de bois, de branchages et de terre collectés sur site.



Barrage mimétique Castor – Juillet 2025

Ce barrage, qui n'en est pas réellement un, car hydrauliquement transparent, a été implanté juste immédiatement en aval d'une saignée faite dans le merlon de curage. L'objectif était de reconnecter une grande partie de l'année, la rivière avec sa plaine alluviale adjacente.

Cette fonctionnalité nouvellement restaurée permet en plus de reconnecter le lit mineur avec le lit majeur du cours d'eau, d'améliorer significativement la résilience de la biodiversité locale (faune et flore) et de stocker de l'eau dans la zone humide. Ce surplus d'eau permet d'atténuer les pics de crues et de restituer de l'eau en période de sécheresses (réhausse du niveau de la nappe puis ressuyage progressif en basses eaux).

Syndicat du Bassin versant de la Vouge et Commission Locale de l'Eau du bassin de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

☎ 03 80 51 83 23 ✉ bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com



Zone Humide de la Noire Potte – 11 février 2026

Quand bien même la montée des eaux n'a pas été exceptionnelle durant ce mois de février 2026, nous avons néanmoins constaté qu'une très grande surface de la Zone Humide a été inondée, bien au-delà de ce que nous avons imaginé initialement. Cela ouvre de nouvelles perspectives.



Différence de surface inondée de la Zone Humide
entre un débit moyen et une crue de la Noire Potte

Le SBV envisage désormais de compléter cette première démarche, par la pose de piézomètres, afin de suivre l'évolution réel du niveau de la nappe, et d'engager un suivi écologique exhaustif du site.

Nul doute que chacun a un intérêt à restaurer / à recréer les Zones Humides et que cette dynamique n'ira qu'en s'accroissant.

« Le sage devance son siècle et son langage ne peut être entendu que par la postérité. »

Lazare CARNOT

La restauration morphologique de la Vouge à Aubigny-en-Plaine et Brazey-en-Plaine

À la suite des travaux engagés en 2018, sur la seule rive gauche et sur un linéaire de 500 mètres, le SBV a entamé la restauration de la Vouge sur Brazey-en-Plaine (rive gauche) et Aubigny-en-Plaine (rive droite) sur une distance totale de 1 000 mètres. Ces travaux peuvent se réaliser grâce à l'accord de la commune de Brazey-en-Plaine, propriétaire du chemin rural, et de l'association foncière d'Aubigny-en-Plaine, propriétaire d'une bande de 5 mètres riveraine de la rivière, suite au remembrement de la commune intervenu en 2023.



Traitement de la ripisylve – mars 2026

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, dont la première a été de traiter la ripisylve. Par la suite, une pêche de sauvegarde de la population piscicole sera réalisée, puis le reprofilage des berges et l'aménagement du lit du cours d'eau, par diverses techniques (banquettes végétales et en bois, bancs de graviers, souches, ...) pourront débuter. En fin d'année, et en fonction des conditions météorologiques, il sera implanté plus de 900 arbres et arbustes, notamment des saules qui seront sans doute « entretenus » par l'ingénieur des rivières, le Castor, dont les traces récentes, montre qu'il est bien toujours présent sur site.

La particularité de ces travaux de restauration morphologique réside en deux points :

- Une surlageur de la rivière, et en conséquence de très faibles hauteurs d'eau en étiage ;
- La présence d'un merlon de curage, sur une grande partie du linéaire.

C'est pourquoi, il a été décidé, en concertation, de réaliser des banquettes suffisamment importantes, pour avoir un effet significatif sur la ligne d'eau, en basses eaux et de conserver la même hauteur de berges, afin que l'aléa inondations soit inchangé.

Les travaux sont financés à 50% par l'Agence de l'Eau RM, à 30% par le FEDER et à 20% par le SBV.



À SUIVRE

Syndicat du Bassin versant de la Vouge et Commission Locale de l'Eau du bassin de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

☎ 03 80 51 83 23 ✉ bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com

L'actualisation des volumes prélevables

L'actualisation des études volumes maximum prélevables, sur le bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud, a débuté en début d'année 2026. Non seulement, elle a comme objectif d'analyser les conséquences du changement climatique sur les ressources en eaux superficielle et souterraine du territoire, mais surtout de proposer des volumes disponibles sur la période de tensions hydrologique et hydrogéologique.

En plus de cette mise à jour, trois nouveautés seront introduites dans l'étude. Il s'agira de qualifier les niveaux piézométriques d'alerte et de crise de la Nappe de Dijon Sud, d'estimer l'impact des sablières (mise à nu de la nappe alluviale) sur le bassin de la Bière (tant en hautes qu'en basses eaux) et de définir, les débits biologiques de la Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.



La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux

Après plusieurs réunions des comités techniques et de pilotage, les conclusions de l'étude sont attendues pour la fin d'année 2026 ou le début d'année 2027. Les données devraient être reprises ultérieurement dans le SAGE de la Vouge, en cours de révision.

L'étude est financée par l'Agence de l'Eau RM à 50%, la Région BFC à 30% et le SBV à 20%.

À NOTER

Le SBV interviendra dans les prochaines semaines à l'occasion de journées autour de la sensibilisation à la protection de l'environnement :

- Les journées Jeunesse et Environnement au Jardin Darcy (Eco Lions), les 21 et 22 mai ;
- La fête de la réserve à Brochon, les 29 et 30 mai ;
- Les journées de restitution des temps forts du Conseil Départemental à Grosbois en Montage, le 18 juin ;
- Et toujours, les balades autour de la Cent Fonts et de la nappe de Dijon Sud, jusqu'en octobre.

L'ENS de la Plaine de Cîteaux adopté en novembre 2024, fait l'objet de plusieurs actions portées par le SBV, en partenariat avec l'ONF et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. Cette année sera principalement consacrée à de l'animation auprès des propriétaire d'une part, et de l'analyse du fonctionnement des milieux humides, d'autre part.

L'étude de restauration de la Vouge depuis l'A31, jusqu'à la confluence avec la Bornue, débutera prochainement. Il sera discuté les travaux de restauration morphologique de la Vouge sur 2.2 km mais aussi de restauration de la continuité écologique au droit du Moulin de la Ferme de la Folie.

Nos partenaires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

